

MADAME LA PRESIDENTE
COMMUNAUTE URBAINE
GRAND BESANCON METROPOLE
LA CITY
4 RUE GABRIEL PLANÇON
25043 BEANCON CEDEX

BESANÇON, LE 23 MAI 2025

Siège Social

130 bis rue de Belfort
CS 40939
25021 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 65 52 52
Email : chambreagri25@agridoubs.com

N. réf : DD-0082
Aff. suivie par : Cécile Migeon
Email : cmigeon@agridoubs.com
Commune : DANNEMARIE SUR
CRETE
Modification n°2 du PLU

Madame la Présidente,

La procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de Dannemarie a pour objet la modification de l'OAP « A Chauffour » afin de permettre la reconversion du site « Bricostoc » (habitat mixte, services, village d'entreprises ...), la création d'un emplacement réservé (ER) n°18 pour mettre en place une liaison douce, la modification de l'ER n°3 pour réduction de largeur de voirie au profit d'une liaison douce.

Ce projet de modification n'appelle aucune observation au titre de l'agriculture.

En conséquence, nous délivrons un avis favorable sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe MONNET
Président

